

« Voivod » et « The Big F » ce soir, à la salle Albert-Rousseau

Les « p'tits gars » de Jonquière ravis et surpris du succès de « Nothingface »

Michel Langevin, alias « Away » de Voivod, formation que l'on pourra voir ce soir à la salle Albert-Rousseau, l'avoue sans détour : le succès que récolte le microsillon *Nothingface* aux États-Unis a pris tous les membres du groupe par surprise. Preuve tangible de l'intérêt qu'il suscite, le fameux magazine américain *Rolling Stone* s'est même intéressé au groupe.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

De retour d'une tournée de 66 spectacles chez nos voisins du

sud, les musiciens, originaires de Jonquière, ont entrepris récemment une série de neuf spectacles au Québec.

« Depuis 1986, nous allons aux

États-Unis une fois par année. Notre dernière tournée a été sûrement la meilleure. Les salles étaient pleines à chaque soir et nous avons vendu beaucoup plus d'exemplaires que pour nos disques précédents. *Nothingface* s'est classé en 114^e position du palmarès de Billboard. C'est une surprise pour nous. Maintenant nous visons le Top 100. C'est sûrement possible avec un nouveau vidéoclip », confie Michel Langevin

lors d'une entrevue au SOLEIL.

Voilà une belle performance pour des « p'tits gars » de Jonquière qui, de surcroît, se sont fait un nom dans le monde du « trash metal ». Dès le début de l'aventure Voivod, Michel Langevin (batter), Jean-Yves Thériault (basse), Denis Bélanger (chanteur) et Denis D'Amour (guitare), mieux connus sous les surnoms de « Away », « Blacky », « Snake » et « Piggy », ont fait jaser.

En 1983, les Jonquérois contribuent à une compilation d'une maison américaine pour qui ils enregistrent aussi *War and Pain*. Trois ans plus tard, c'est avec la maison allemande Noise International que le groupe signe une entente. Avec les microsillons *Rrroooooarr*, *Killing Technology* et *Dimension Hatross*, Voivod devient une référence, un groupe phare, dans le monde underground du « trash ». Voivod est alors plus populaire en Europe ou aux États-Unis qu'au Québec.

Avec son récent microsillon *Nothingface*, le premier disque à paraître depuis que le groupe s'est lié à la multinationale du disque MCA, Voivod a mis de côté le trash pour se diriger vers une musique plus près du « progressif ».

Une « trahison » pour certains fans, trahison qu'ils n'hésitent pas à associer à la récente association avec MCA. Une accusation que Michel Langevin réfute.

« Ce n'est pas la maison de disques qui est responsable du changement. Depuis quelques années, le « trash » nous intéresse beaucoup moins. Nous avons arrêté d'en écouter pour passer à de la musique progressive comme Van Der Graaf Generator ou King Crimson. MCA nous a mis sous contrat parce que nos nouveaux démos étaient différents. Si nous n'avions pas évolué, la compagnie n'aurait simplement pas été intéressée », explique Michel Langevin.

Du même souffle, le batteur explique que la seule « intrusion » de la maison est en fait l'idée de reprendre *Astronomy Domine* de Pink Floyd. « On nous a demandé de faire une version d'un groupe comme Pink Floyd pour mieux indiquer le changement. »

Nouveau microsillon

Une fois que les concerts québécois seront chose du passé, le groupe a l'intention de travailler sur de nouvelles compositions.

Déjà !!! *Nothingface* n'est pourtant paru que depuis quelques mois. « Oui, mais on a des problèmes avec Noise, ce qui fait qu'on ne peut pas se rendre en Europe. *Nothingface* est notre dernier disque pour eux en Europe et ils refusent de nous aider pour une tournée. On va peut-être « tourner » en Angleterre mais c'est tout ce que l'on pourra faire. On ne veut pas perdre notre temps. Alors on a décidé de monter des nouvelles pièces. Ça ne veut pas dire que le disque va paraître rapidement », commente le batteur.

De toute façon, Langevin n'a pas le goût de demeurer inactif. Il a d'autres projets, notamment une bande dessinée inspirée de *Nothingface* qu'il espère pouvoir publier dans la revue spécialisée « Heavy Metal ».



Voivod a mis de côté le trash pour se diriger vers une musique plus près du « progressif ».

« The Big F », un groupe opposé à tout culte de la personnalité

Les membres du groupe californien « The Big F », que l'on pourra voir ce soir à la salle Albert-Rousseau en première partie de Voivod, ne tiennent vraiment pas à être connus en tant qu'individus. Le groupe avant tout. Au point que leur nom ne figure pas sur leur premier microsillon.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

« Aujourd'hui, le look est plus important que la musique. Nous ne sommes pas intéressés par ce système. C'est à qui paraîtra le mieux sur la photo. Voilà pourquoi nous n'apparaissions pas sur la pochette pas plus que nos noms d'ailleurs.

Nous sommes un groupe et voulons que notre musique soit identifiée à ce nom. Nos tournées sont modestes, nos clips sont modestes, mais la musique n'est pas secondaire », explique le bassiste et chanteur John Shreve, lors d'une entrevue qu'il accordait, il y a quelques jours, au SOLEIL de son domicile californien.

Voilà le genre d'attitude qui ne

doit pas nécessairement plaire à une maison de disques ?

« Nous n'avons pas de problèmes. Avant de nous engager avec Elektra nous avons exigé le contrôle artistique total et, à notre grande surprise, la compagnie a accepté. Tout le monde savait dans quoi ils s'engageaient », lance en riant John Shreve.

Les projets de Mark Christian (guitare), Rob Donin (batter) et John Shreve ? Vraisemblablement une tournée européenne, car le premier essai du groupe, qui propose une musique énergique et psychédélique, est fort bien reçu en Angleterre et en Allemagne.



Raoul Duguay est convaincu que chaque personne a une onde de voix particulière.

Barbe ou non, Raoul Duguay se fait reconnaître à sa voix

Le jour où Raoul Duguay a coupé sa barbe, plus personne ne le reconnaissait dans la rue. Pourtant, dès qu'il ouvrait la bouche, raconte-t-il en entrevue, tout le monde savait immédiatement qui il était.

Chaque personne a une onde de voix particulière, affirmait le chanteur québécois, jeudi, quelques heures avant qu'il ne prononce une conférence sur le sujet, dans le cadre de l'événement Langages, au Musée de la civilisation.

Voix de glace, froide, sèche, qui vient de la gorge, synonyme de gens stressés, mal dans leur tête ; voix d'eau, fluide, naturelle, qui vient du cœur, du sternum, symbole d'une personne qui peut s'abandonner ; voix éthérée, trop sensible, la voix d'un visionnaire, d'une personne qui s'occupe de son âme ; chaque voix reflète l'état psychologique de son propriétaire. « Dis-moi qui tu écoutes et je te dirai qui tu es », affirme le

chanteur. A son avis, notre préférence à l'égard de tel ou tel chanteur n'est pas l'effet du hasard. « On choisit le double dans son oreille », dit-il.

Depuis longtemps, Raoul Duguay fait de la recherche pure sur les possibilités de la voix humaine, « le plus grand instrument de musique » qui puisse exister. Parallèlement, il mène de front d'autres grands projets et s'intéresse particulièrement aux recherches en physique quantique et en cosmologie. « Les physiciens posent les vraies questions. Où commence la matière ? Où commence l'espace ? Qu'est-ce que l'antimatière ? Les physiciens sont les plus grands philosophes d'aujourd'hui. »



Pour deux représentations à Québec, Laurie Anderson a traduit tout son spectacle en français.

Laurie Anderson comble les Québécois en donnant son spectacle en français

Si vous étiez présents, jeudi soir, à une des deux représentations de Laurie Anderson à la salle Albert-Rousseau, vous avez sûrement été surpris, comme tous et chacune, de constater que la performeuse s'exprimait presque exclusivement en français et pas seulement dans ses monologues. Un cadeau exceptionnel que son public n'est pas près d'oublier.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Vous vous en doutez bien, ce n'est pas le genre de performance qui s'improvise à la dernière minute.

En fait, lorsque le « Strange Angels Tour » a été planifié, Anderson était au courant qu'elle allait se produire à Québec, une ville qu'elle savait francophone.

Elle a donc traduit son spectacle, assistée d'une amie parisienne résidant à New York, et ce uniquement pour ses deux représentations de Québec.

Consciente que le français de Paris et celui des Québécois ne sont pas nécessairement la même longueur d'ondes, elle tenait à adapter ses textes des son arrivée à Québec.

Pour ce faire, Anderson a demandé à Luc Laroche, représentant de sa maison de disques à Québec, de lui donner un coup de main.

Pendant un peu plus de deux heures, Luc Laroche et Laurie Anderson ont passé en revue les textes pour qu'ils colent bien à la réalité québécoise.

« Le spectacle était vraiment unique à Québec. A Montréal, il n'y avait que les sous-titres », certifie Laroche.

Ce dernier a expliqué au SOLEIL que Laurie Anderson enregistrait à l'aide d'un magnétophone chaque mot, intonation ou expression, qui devait être modifié.

« Dès qu'elle avait un moment entre deux entrevues, elle s'enfermait pour répéter », lance Luc Laroche qui a été particulièrement impressionné par la capacité d'adaptation de la performeuse.

Recontrée dans sa loge peu après ses deux performances, Laurie Anderson a confié qu'elle s'intéressait depuis plus de cinq ans à la littérature française et qu'elle a appris le français grâce à son amie parisienne.

Ce qui ne l'a évidemment pas empêchée d'être très nerveuse quelques heures avant sa première performance et on le comprend aisément.

Anderson n'en est pas à sa première expérience de traduction et d'adaptation.

Elle a déjà monté une version d'un de ses précédents spectacles en allemand et aussi en japonais.

Soit dit en passant, l'anecdote qu'elle a racontée lors de son spectacle (elle a appris phonétiquement son texte avec l'assistance d'un japonais bégayé. Un détail qu'elle ignorait !!!) est « malheureusement vraie », confirme-t-elle en riant.

Luc Laroche a pu constater que cette ouverture d'esprit concerne toutes les cultures.

À sa grande surprise, Anderson lui a demandé, peu de temps après son arrivée, s'il pouvait organiser une rencontre avec Max Gros-Louis, chef de la nation huronne.

Ce dernier étant absent, Anderson a rencontré son fils avec qui elle a eu un entretien de plus d'une heure.

Les sujets abordés ? Eh bien selon Luc Laroche, Laurie Anderson était tout autant intéressée par les légendes, les coutumes, la signification des masques et des totems et l'histoire de l'origine de la tribu que par les problèmes actuels des Hurons.

Luc Laroche précise que Laurie Anderson a entièrement filmé l'entrevue. Questionnée à ce sujet, Anderson a répondu, jeudi soir que, pour l'instant, elle ne sait pas encore de quelle façon elle va utiliser cette entrevue, si jamais elle l'utilise.

Mais, sachant que dans les mois à venir elle va travailler à un vidéo longue durée portant sur l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, une commande du gouvernement espagnol, il ne semble pas impossible qu'on puisse en retrouver des extraits.

« Copies conformes » à la salle Albert-Rousseau

Une virulente satire du conservatisme de l'Angleterre de Margaret Thatcher

Christiane Pasquier a habité Londres, en 1987 et 1988. Elle a vu la pièce de David Hare, bien vu ce qui l'a motivé à l'écrire aussi...

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Sous le titre de *Copies conformes*, le TPQ présente de mardi à samedi, à 20 h, à la salle Albert-Rousseau, *The Secret Rapture*, dans une traduction de Maryse Pelletier et une mise en scène de Gilbert Lepage.

Créée au National Theatre, proclamée meilleure pièce de 1988 aux London Critics Awards, la pièce est une virulente satire du néo-conservatisme. « C'est très politique », fait remarquer celle qui y joue le rôle de Catherine, la mère veuve et alcoolique de deux filles aux philosophies tout à fait opposées.

Par le truchement d'Isabelle et Marion Glass, Hare fait s'affronter l'humanisme compatissant et l'affairisme arriviste. La première, encline à la réflexion et au parta-

ge, est la copie de son père. Elle dirige un modeste studio de graphisme, avec son ami Irwin. Marion, elle, est ministre au cabinet de Mme Thatcher. Elle fait tout pour gagner pouvoir et argent, à commencer par « nier les vrais problèmes en les simplifiant à outrance ».

Les vrais problèmes?... Entre autres « les sans abri, dans les parages même du National Theatre. Les privatisations ont enrichi les riches alors que de plus en plus de gens vivent sous le seuil de la pauvreté. Et on coupe dans les programmes sociaux. Ils ont la vie dure, les Anglais... c'est parce qu'ils restent courtois que les étrangers n'en voient pas grand-chose. » Et bien sûr, le brûlant projet de la « poll tax » n'est pas pour les reconforter.

L'effet de la cupidité

Au fond, sous ses airs volon-

taires, Marion cacherait-elle la mollesse morale de sa mère ?

Christiane Pasquier prise ce rôle de femme antipathique qui fait contrepoids avec celui de la « très ordonnée » Anne Cordeau, qu'elle personnifie dans le téléroman *Un signe de feu*, de Lise Payette. « C'est une marginale, une ancienne « drop-out » qui est passée de la drogue à l'alcool et qui est incapable de fonctionner en société. »

À la mort de son mari, elle est devenue complètement démunie et s'est mise à réclamer « argent et compassion » de ses filles. Sous les pressions de Marion, Isabelle l'a embauchée à son studio. Elle ne fait rien qui vaille et l'entreprise périclite, malgré l'injection d'argent frais par Thomas, le mari affairiste de Marion. Chose prévisible, la situation envenime les rapports d'Isabelle et d'Irwin. Le drame couve...

Un autre personnage éclaire la

nature de Marion. Son attachée politique, Rhonda Milne, se permet des licences dont elle ne peut que se priver, image obligeant.

The Secret Rapture (Le Ravisement secret) a tenu l'affiche un an et demi à Londres. David Hare n'est par ailleurs pas un nouveau venu dans le théâtre politique. En 1973 déjà, avec le dramaturge Howard Brenton, il condamnait la corruption gouvernementale dans *Brassneck*. Plus récemment, en 1985, il a dénoncé, avec Brenton toujours, « l'a-plat-ventrisme de l'élite traditionnelle anglaise devant la prise de contrôle de la presse britannique par un affairiste sud-africain d'extrême-droite ».

Denis Bernard (Irwin), Claude Laroche (Thomas), Esther Lewis (Rhonda), Marie Michaud (Isabelle) et Isabelle Miquelon (Marion) complètent la distribution. Décors de Michel Crête, costumes de Meredith Caron, éclairages de Lysanne Desmarais et musique de Christian Accolas. Bilets en vente dans le réseau Billetech.



Christiane Pasquier, qui joue le rôle d'Anne Cordeau dans « Un Signe de feu », apprécie de jouer cette fois un rôle de femme antipathique, qui est passée de la drogue à l'alcool et qui est incapable de fonctionner en société.



La reine Beatrix, des Pays-Bas, a inauguré officiellement vendredi au musée Van Gogh d'Amsterdam l'ouverture de la grande rétrospective des œuvres du peintre mort il y a 100 ans.

Cent ans après sa mort Deux grandes expositions célèbrent Van Gogh

AMSTERDAM (d'après AFP) La grande rétrospective d'œuvres de Vincent Van Gogh, organisée à l'occasion du centenaire de sa mort, s'est ouverte hier au public dans deux musées aux Pays-Bas.

Au musée Van Gogh à Amsterdam, 133 tableaux, venus du monde entier, sont réunis côte à côte. Dans l'autre musée, le Kroeller-Mueller d'Otterlo (est des Pays-Bas), on peut admirer environ 250 aquarelles, gouaches et surtout des dessins du peintre le plus connu au monde entier. On y découvre des pièces rarement exposées à cause de leur sensibilité à la lumière.

Plusieurs versions des mêmes œuvres

Les organisateurs ont choisi de montrer les dessins et peintures que Van Gogh considérait comme les plus réussis. Quand Van Gogh jouait une œuvre importante, il en faisait souvent plusieurs versions. On peut ainsi voir, rassemblées pour la première fois, deux ou trois variantes d'une même toile, entre autres celles de *La chambre*, *Le paysan moissonnant* et *L'Arlesienne*.

Vendredi, la grande exposition en deux volets, qui se poursuivra jusqu'au 29 juillet, a été inaugurée officiellement par la reine Beatrix des Pays-Bas.

Dès hier matin, les deux musées ont accueilli un grand nombre de visiteurs, selon les porte-parole. De son vivant, Van Gogh n'a été apprécié que d'un petit cercle d'amis.

Sept cents visiteurs par heure au maximum sont admis dans le musée Van Gogh et 500 personnes par heure au musée Kroeller-Mueller.

Chaque visiteur doit se munir à l'avance d'un billet d'entrée, en décidant non seulement le jour précis de sa visite, mais aussi l'heure à laquelle il franchira la porte du musée. Chaque pays en Europe, ainsi que les États-Unis et le Canada, ont un distributeur exclusif, aucun billet ne devant être en vente aux guichets des deux musées. Une fois entré, le visiteur a théoriquement le droit de rester autant de temps qu'il le souhaite dans le musée.

Cinq cent mille billets sont déjà vendus pour la rétrospective, a indiqué la Fondation Van Gogh d'Amsterdam. Au total, 800 000 billets sont mis sur le marché pour voir les peintures accrochées au musée Van Gogh d'Amsterdam et

600 000 pour profiter des dessins exposés au musée Kroeller-Mueller.

Les œuvres exposées sont assurées pour une valeur de 3,2 milliards \$.

Courte carrière, production abondante

Van Gogh s'est suicidé à l'âge de 37 ans en juillet 1890, laissant derrière lui un œuvre très intimement lié à sa vie et inscrit dans une carrière artistique des plus brèves (moins de 10 ans) mais qui laisse 800 tableaux et autant de dessins.

Après sa période dite « hollandaise » où il reproduit la vie de gens simples dans des tons très sombres (les *Mangeurs de pommes de terre* (1885) en est un exemple), Van Gogh découvre la couleur et éclaircit sa palette, allant même s'installer à Arles dans le sud de la France pour y chercher la lumière du midi. Il fait venir Gauguin dans ce qui se veut un « atelier de l'avenir » mais l'expérience se termine par une querelle le 23 décembre 1888. Van Gogh, l'humaniste utopique, se tranche alors l'oreille gauche.

Ému par le violet d'un parterre d'iris à l'asile

Après avoir été interné à l'Hôtel Dieu d'Arles en mars 1889, Van Gogh se rend de son plein gré à l'asile psychiatrique de Saint-Rémy-de-Provence. C'est là qu'il sera ému par le violet d'un parterre d'iris et qu'il en fera une toile, devenue aujourd'hui la plus chère au monde.

Puis les crises se multiplient. Habitant chez un ami d'artistes à Auvers-sur-Oise, il s'y dispute à cause d'une passion amoureuse éprouvée pour la fille de son hôte. Le 27 juillet, il quitte la table familiale pour se tirer une balle dans la poitrine. Il reviendra ensuite à sa chambre pour y mourir le lendemain.

Dans sa dernière lettre à son frère, qu'on retrouve sur lui, il écrit : « Mon travail à moi, j'y risque ma vie et ma raison y a fondu à moitié. »

Déjà, les critiques qui accouraient à Amsterdam s'accordent à dire que le peintre n'a pas été sacrifié dans la grande-messe commerciale du centenaire.

Le « Jugement dernier » de la chapelle Sixtine sortira bientôt de la crasse

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Les travaux de restauration de la voûte de la chapelle Sixtine sont désormais terminés, les experts vont bientôt dégager le *Jugement dernier* et le génie de Michel-Ange de la crasse des siècles.

L'annonce en a été faite dernièrement au Vatican lors de la présentation d'une exposition magistrale présentant le résultat de neuf années de nettoyage et restauration sur la voûte de la chapelle. Coïncidant avec l'exposition, un congrès rassemblait une soixantaine d'experts et critiques d'art internationaux pour faire le point avant d'aborder la restauration du *Jugement dernier*.

« Nous avons déjà fait des sondages en plusieurs points de la fresque, a expliqué le Pr Carlo Pietrangeli. Les couleurs originales y apparaissent extrêmement vives, derrière l'obscurcissement actuel de la superficie » dû notamment à la fumée des chandelles.

Les travaux devraient durer quatre ans, peut-être même se termineront-ils auparavant, a-t-il indiqué. Derrière les échafaudages qui cachent déjà aux visiteurs les silhouettes puissantes de cette fin du monde, c'est sans doute une œuvre éclatante de couleurs qui va ressusciter.

Telle est du moins l'image que les contemporains en ont donnée, dans des copies peintes présentées dans l'exposition. Le *Jugement* sombre qu'on admire avec les yeux de la foi des millions de visiteurs était en fait une symphonie de couleurs nettes, beaucoup de bleus intenses et de rouges, selon la copie qu'en fit, du vivant même de Michel-Ange, en 1549, un artiste mineur, Marcello Venusti pour le cardinal Farnese.

Culottes des athlètes

Les restaurateurs enlèveront-ils aux saints athlètes nus de Michel-Ange les « culottes » que Daniel de Volterra dut leur ajouter, quelques années plus tard, pour raisons de pudeur ? La question apparaît difficile, répond le Dr Fabrizio Mancinelli, directeur de la section art médiéval et moderne

au Vatican. Sans doute l'objet est-il de retrouver le Michel-Ange original, authentique. « Mais Daniel de Volterra a peint ses ajouts à fresque, la peinture a pénétré dans le support mural. Et si l'on enlève les « culottes », on risque d'enlever aussi le mur. »

Les responsables des travaux ont répondu aux critiques passées leur reprochant d'avoir abîmé les fresques, en soulignant la qualité du travail scientifique effectué. L'exposition présente toutes les techniques ultramodernes — de la chimie à l'ordinateur — utilisées pour rendre à la voûte son antique éclat.

Elle présente également au quotidien la vie de Michel-Ange au temps de la Sixtine, ses dessins, le livre de paie du pape et les écus qu'il reçoit pendant huit mois, le don que Paul III lui fait d'une terre en Toscane, un dessin de Raphaël — son rival — prêt par le musée de Stockholm, d'innombrables gravures qui témoignent du succès immédiat de son œuvre.

Jusqu'au 27 avril

Suivez le concours

Moi, j'appelle avec Larousse!

CBV Bonjour



en semaine à 7 h 20

Radio-Canada CBV 980/Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

Larousse

AIMF

Association internationale des maîtres et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones.

LE SOLEIL

AirCanada

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (v. française) (G) Coupons refusés

NIKITA (14 ans)

CRUISING BAR (14 ans)

MY LEFT FOOT (v. française) (G)

RIPOUX CONTRE RIPOUX (G)

POUR TOUJOURS (G)

NÉ UN 4 JUILLET (18 ans)

DRIVING MISS DAISY (v.o. avec sous-titres français) (G)

LE PARIS
Place d'Youville 684-0891

OPPORTUNITY KNOCKS (v.o. anglaise) (G) Coupons refusés

LA GUERRE DES ROSES (14 ans)

LA BAULE LES PINS (G)

CANARDIÈRE
Les Galeries Canadiennes 661-8575

TREMORS (v. française) (14 ans)

CINÉMA LIDO
Galeries Rond-Point Lévis 537-0234

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (v. française) (G) Coupons refusés

TREMORS (v. française) (14 ans)

NÉ UN 4 JUILLET (18 ans)

PATROUILLE EN FOLIE (G)

ASSISTEZ AU FILM ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER DES JEUX VIDEO

Nintendo
gracieuseté de Le Club Nintendo

FAMOUS PLAYERS

CAMILLE CLAUDEL
UN FILM DE BRUNO NUYTEN
Galeria de la Capitale
Dim: 13h, 16h30, 20h

RICHARD GERE JULIA ROBERTS
UNE JOLIE FEMME
Galeria de la Capitale
Dim: 13h30, 16h, 18h30, 21h

JESSICA LANGE
MUSIC BOX
Galeria de la Capitale
Version française
Dim: 13h20, 16h, 18h40, 21h05

TROP BELLE POUR TOI!!
Galeria de la Capitale
Dim: 12h50, 14h50, 16h55, 19h, 21h15

LA PATROUILLE EN FOLIE
Galeria de la Capitale
Dim: 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20

TOM HANKS MEG RYAN
JOE VERSUS THE VOLCANO
Version originale anglaise
Dim: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h20

PLACE QUÉBEC
Galeria de la Capitale
Dim: 13h30, 15h30

LA DANSE QUI EMBRASE LA NUIT
Lambada
STE-FOY
Version originale anglaise
Dim: 12h35, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15

JAMIE LEE CURTIS
BLUE STEEL
v.o. anglaise
STE-FOY
Dim: 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25

THE HUNT FOR RED OCTOBER
STE-FOY
Version originale anglaise
Dim: 13h, 15h45, 18h30, 21h05

TOURNEE ENTIEREMENT A QUÉBEC
UNE FILLE IMPOSSIBLE
Galeria de la Capitale
Dim: 17h15, 19h25, 21h30

HIVER 54
PLACE QUÉBEC
Dim: 12h40, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15

LA PETITE SIRÈNE
Dim: 13h30, 15h30

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / mémoriam / services annuels / funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

BERGERON, Thérèse Lamontagne, Québec
BOIVIN, Marcel, St-Joseph de Beauce
DIONNE, Karl, Québec
GUILLOT, Albert, Ste-Thérèse de Beauce
LAROCHÉ, Georges, Ancienne-Lorette
LEMIEUX, Michel, Québec
MORIN, Marie-Anne Poulin, Loretteville
PAGEAU, Gérard-Raymond, Québec
PARENT, Marc, Les Saules
QUINN, Emmée Cauchon, Québec
ROBITAILLE, Anne Marie, Ancienne-Lorette
VALLERAND, Léo, Québec

BERGERON (Thérèse Lamontagne) — A Ste-Foy, le 29 mars 1990, est décédée dame Thérèse Lamontagne, épouse de feu J. Alphonse Bergeron, C.A. Elle demeurait au St-Brigid's Home. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715, St-Vallier Est Québec.

Un service sera chanté en présence de la défunte, le lundi 2 avril 1990, à 11h, en l'église St-Yves, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres: Louise (Paul Rivard), Marielle (Sœur Missionnaire Notre-Dame d'Afrique), Hélène (Kenneth Eason), Paule; ses petits-enfants, ses belles-sœurs: Sœur Ida Bergeron, N.D.P.S., Mme Bernadette Lamontagne; ainsi que ses neveux, nièces, cousins et cousines. Vous pouvez exprimer votre sympathie par des dons aux Sœurs Missionnaires Notre-Dame d'Afrique, 1749, Chemin Gomin, Silly, G1S 1P1. Pour renseignements: 529-3371.

BOIVIN (Marcel) — A l'Hôpital St-Joseph de Beauceville, le 30 mars 1990, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédé monsieur Marcel Boivin, époux de dame Thérèse Belanger. Il demeurait à St-Joseph. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le lundi 2 avril à 16h en l'église St-Joseph et de la au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie sous la direction de la Maison Armand Plante Inc. St-Joseph de Beauce. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles: Denis (Christiane Tremblay), Guy (Anne-Marie Rémy), Marie (Marc Lafontaine), Gilles (Sonia Cloutier), André (Annie Fortin); ses petits-enfants: Marc-André, Hélène et Jean-Philippe; sa belle-mère Mme Anne-Marie Belanger; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gemma Boivin, Thérèse Poulin, Dolores (Adrien Girard), Jeannine Boivin, Colette Boivin, Jules Bélanger (Gaétane), Maurice Bélanger et Jeanne d'Arc Vachon Bélanger, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par

des dons à la Chaire de Pneumologie de l'Hôpital Laval. Pour renseignements: 397-6948

DIONNE (Karl)



A Québec le 29 mars 1990, à l'âge de 23 ans et 11 mois, est décédé subitement Karl Dionne, fils de feu Eric Dionne et de Dame Ghislaine Cimon. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marg-Bourgeois Québec.

samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 14h45. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril à 11h00 en l'église des Saints Martyrs Canadiens et de la au cimetière Mont-Marie à Lévis. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, Mme Ghislaine Cimon Dionne, son frère Patrick, sa grand-mère, Mme Aurèle Cimon, ses oncles et tantes: M. et Mme Pierre-Claude Cimon (Thérèse Rousseau), M. Labbé Jean-Guy Cimon, M. et Mme Léo Gagné (Huguette Cimon), M. Luc Cimon, M. et Mme Robert Paquet (Patricia Dionne); son amie, Mlle Marise Verreault, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

GUILLOT (Albert)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 30 mars 1990, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Albert Guillot, époux de Dame Marie-Rose Garneau. Il demeu-

rait à Ste-Thérèse de Beauce. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beauceville.

samedi de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 14h45. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril à 14h00 en l'église de la Nativité de Notre-Dame, Beauceville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jeannine (Gérard Verret), Madeleine (Marc-André Touchette), Louise (Gilles Rivierin); ses petits-enfants: Jocelyn Touchette (Constance Bédard), Serge Verret (sa fiancée Anne Bédard), Martin Rivierin (son amie Josée Blais), Mario Rivierin et Stéphane Rivierin; ses sœurs: Marie-Louise, Alice, Germaine (Olivier Hayes) et Jeannette (Laurence Hains), son frère Paul (Annie Pouliot), ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Marie-Louise Hains Guillot, M. et Mme Joseph Dubéau Jr. (Georgette), M. Gérard Hayes, Mme Gracia Garneau Verret, Mme Marie Garneau Boutet, M. et Mme Eugène Garneau (Alice), M. et Mme Marcel Garneau (Thérèse), Mme Thérèse Maheux Garneau, Mme Rose Lemelin Garneau et Mme Delphine Garneau ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 661-9223

LAROCHÉ (Georges)



Au Centre Hospitalier Chauveau, le 31 mars 1990 à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Georges Laroche, époux de dame Thérèse Robitaille. Il demeurait à l'Ancienne-Lorette. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié au

Parc-Commemoratif La Souvenance 301 Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy pour crémation. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril à 14h (en présence des cendres) en l'église de l'Ancienne-Lorette où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Ghislaine Trépanier), Françoise, Fernand (Aline Janvier), Lise (Jean-Yves Ouellet); son frère, ses sœurs, beaux-frères

et belles-sœurs: Joseph, Eugénie (Eugène Blondeau), Thérèse (feu Adrien Gingras), Jeanette (Emile D'Entremont), Gemma, Clotilde (Omerilte Dumont), Mme Marguerite R. Martel, Sœur Lucie Robitaille, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants, petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société D'Alzheimer, 3108 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy, QC, G1X 1P8 tél: 657-1880. Pour renseignements: 871-2372

LEMIEUX (Michel)



A la Maison Michel Sarrazin, le 31 mars 1990, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Michel Lemieux, juge à la Cour du Québec. Il était domicilié à Québec, autrefois de Rivière-du-Loup. Fils de feu François-Xavier Lemieux et de feu Juliette Audette, époux de Dame Lise Bourdeau. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera célébré en présence du corps, le mardi 3 avril 1990 à 14h en l'église St-Cœur de Marie et de la au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Louis, Anne (Marc Rioux), Marie (Randall Jones); ses frères et sœurs: Françoise, Roger (Pierrette Corribeau), Jean (Lucienne Rioux), Claude (Adeline Monastesse), Odette; ses belles-sœurs: Denise Peladeau, Murielle Brown; ses beaux-frères et belles-sœurs, oncles et tantes de la famille Bourdeau, ses nombreux amis, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire du Plateau 963 des Erables Québec.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Michel Sarrazin, C.P. 392, 2101 Ch. St-Louis, Silly, QC, G1T 2R5. Pour renseignements: 529-0035

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311



MORIN (Marie-Anne, née Poulin)

Au Centre Hospitalier Chauveau, le 30 mars 1990, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Marie-Anne Poulin, épouse de M. Pierre Morin. Elle demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard & Roy Inc.
30, rue St-Joseph Loretteville
dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, de 8h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril 1990, à 10h, en l'église St-Ambroise de Loretteville et de la au cimetière St-Gérard-Magella à Val-Bélair. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Fernand (Denise Auclair), Hervé (Lucille Giguère), l'abbé Jean-Rock Morin, Carmelle, Florent (Huguette Cantin), Noëlla; ses frères et sœurs: Jeanne Girard, Sœur Germaine Poulin, s.j.s.v., André Poulin (Bernadette Loignon), Antoinette Poulin (Réal Laqueux), Denis Poulin (Anne-Marie Loignon); beaux-frères, belles-sœurs: Lucien Champagne, Noëlla Tardif Morin, Cécile Gagné; ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 842-3737.

PAGEAU (Gérard-Raymond) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 29 mars 1990, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Gérard-Raymond Pageau, fils de feu Jean-Baptiste Pageau et de feu dame Albertine Jacques. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260, Beaucage Ville Vanier dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi de 12h à 14h45. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril 1990, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance et de la au Parc Commémoratif La Souvenance. Il laisse dans le deuil, celle qui a pris soin de lui durant sa longue maladie, Blanche Langlois, ses frères et sœurs: Louise, c.s.l., Geneviève (Benoit Lafleur), Fernand, Jean-Guy (Ghislaine Pelletier), Gaston, Marie-Marthe (Victor Domperre), André; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et amies. Pour renseignements: 529-3371.

WILBROD ROBERT & FILS
738, ave Royale Beauceville

Elle laisse dans le deuil, ses frères: Lauréat (Atala Fortin), Georges (Marguerite Tremblay), Mme Alma (Kennedy Cauchon); son ami M. Charles Sylvain; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 661-9223.

PARENT (Marc)



Au Centre Hospitalier Chauveau, le 30 mars 1990, à l'âge de 41 ans est décédé subitement monsieur Marc Parent, courtier d'assurances, époux de dame Sylvie Laverdière. Il demeurait à Les Saules. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté le lundi 2 avril 1990 à 14h en l'église Ste-Françoise Cabrin ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière paroissial sous la direction de la Maison

Lépine-Cloutier Ltée
715 St-Vallier Est Québec

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Bruno; ses parents: M. Alfred Parent (Berthe Villeneuve); son beau-père M. Omer Laverdière; son frère et ses sœurs: Richard (Louise Bédard), Renée (André Bédard), Nicole (Dr. André Lemieux), Monique (Me Marc Lahia), ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Fondation du Québec des maladies du cœur, 1005 Ch. Ste-Foy, Québec, G1S 4N4. Tél: 682-6387. Pour renseignements: 529-3371

QUINN (Emmée Cauchon) — A l'hôpital St-Sacrement, le 30 mars 1990, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Emmée Cauchon, épouse de feu M. Howard Quinn. Elle demeurait à Québec. Il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire. Le service religieux sera célébré le lundi 2 avril 1990, à 16h, en l'église de Beauré et de la au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

WILBROD ROBERT & FILS
738, ave Royale Beauceville

Elle laisse dans le deuil, ses frères: Lauréat (Atala Fortin), Georges (Marguerite Tremblay), Mme Alma (Kennedy Cauchon); son ami M. Charles Sylvain; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 661-9223.

ROBITAILLE (Mlle Anne Marie) — A l'Hôpital Général de Québec, le 28 mars 1990, à l'âge de 91 ans est décédée Mlle Anne Marie Robitaille, fille de feu M. Eugène Robitaille et de feu dame Hélène l'Heureux. Elle demeurait au 1500 Rte du Moulin, Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Sylvio Marceau inc.
1460 Notre-Dame Ancienne-Lorette

le mardi 3 avril de 10h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mardi 3 avril 1990 à 14h en l'église de l'Ancienne-Lorette et de la au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil son neveu M. et Mme Denis Robitaille (Karen) et ses enfants ainsi que plusieurs cousins et cousines. N'oubliez pas celle qui pendant de longues années toucha l'orgue dans sa paroisse. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par des messes. Pour informations: 522-5212

VALLERAND (Léo) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 mars 1990, à l'âge de 86 ans est décédé M. Léo Vallerand, fils de feu J. Achille Vallerand et de feu Alphonse Ouellet, époux de dame Gabrielle Martin. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée
715 St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté en présence du défunt le lundi 2 avril 1990 à 14h en l'église Saints-Martyrs Canadiens où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Jacques (Louise Fortier), Robert "Bob" (Odile Deschênes), Georges (Renée Blais) de Montréal, Louise (Philip Clark) de Winnipeg, sa sœur Yvette Vallerand, ses belles-sœurs: Mme Olivier Vallerand (Marguerite Belanger), Mme J.P. Martin (Renée Fiset), Mme Edouard Martin (Sally Hanson), Mme P.H. Deblois (Jessie Martin), Mme Alphonse Vallerand (Yvette Bastien), ses petits-enfants: Johanne, Carolyne, Jean, Richard, Ailene, Peter, Guillaume, Alexandre, Charles-Olivier, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S2, tél: 683-8666. La famille désire remercier le 11e étage de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les soins bienveillants et affectifs que tout le personnel a prodigués avec attention. Pour renseignements: 529-3371

720 REMERCIEMENTS

BERGERON (Louis-Albéric)



La famille Bergeron remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Louis-Albéric Bergeron survenu le 1er mars 1990, soit par offrandes de fleurs, de messes, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DARBELNET (Jean)



La famille Darbelnet remercie très sincèrement tous les parents, collègues et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean Darbelnet survenu le 12 mars 1990. Nous avons été profondément touchés et tenons à vous exprimer notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

GAUTHIER (Marie-Jeanne Fortin) — Ma main que tu guides, ton oeil qui me suit ta voix qui m'invite à t'aimer toujours. Eclairer ma route, aide-moi à poursuivre mon chemin. Maman, tu m'écoutes, sans toi je ne suis rien. Pour tous ceux qui se souviennent, une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Mme Marie-Jeanne Fortin, épouse de M. Gérard Gauthier, le dimanche 8 avril 1990, à 11h, en l'église de St-Pamphile. Un merci sincère à tous ceux et celles qui, par leur présence ou leurs prières, s'uniront à la famille pour cette célébration eucharistique.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au Sacré-Cœur de Jésus, au St-Esprit et aux Ames des Fidèles défunts, pour faveurs obtenues, avec promesse de faire publier. C.G.

790 AUTRES SERVICES

CARTES DE REMERCIEMENTS et mortuaires, service à domicile, jour et soir 624-2111. Studio 44

SERVICES SPÉCIAUX

795 MONUMENTS

GRANIT J.D. INC.
1105 ST-VALLIER O. QUÉBEC
(Pres du cimetière), 527-9654

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec
524-1561

AVIS DIVERS
647-3311
Heures d'affaires:
8:30 à 17:30

*Nous
compatissons
à votre deuil
et vous offrons
nos
condoléances*

LE SOLEIL

En Bref

■ Résidence incendiée

BERNIÈRE — Un incendie a lourdement endommagé une résidence unifamiliale de Bernières, hier matin. Les dégâts sont sommairement évalués à 40 000 \$. Alertés par des passants, les occupants de la maison, sise au 674, chemin Saint-Joseph, ont pu fuir à temps. Une déféctuosité électrique serait à l'origine de cet incendie.

■ Déjeuner bénéfice pour la Fondation Mira

LORETTEVILLE — Des agents de la Sûreté du Québec ainsi que de différents corps policiers de la région ont pris part, hier, au déjeuner bénéfice pour la Fondation Mira. L'événement se déroulait au restaurant Marie-Antoinette du boulevard L'Ormière, à Loretteville. Pour l'occasion, les policiers faisaient office de cuisiniers et de serveurs; ils ont servi plus de 1500 déjeuners. Les dons du public ainsi que ceux des commanditaires ont permis aux policiers de remettre une chèque de 11 700 \$ à la Fondation Mira. L'an passé, ils avaient recueilli 10 308 \$.

■ La police de Winnipeg accepte les cartes de crédit

WINNIPEG (PC) — Tout comme au restaurant, la police de Winnipeg vient de décider d'accepter les cartes de crédit. Vous écoutez d'une contravention pour stationnement illégal? Vous n'avez qu'à téléphoner pour donner votre numéro de carte de crédit et le tour est joué.

■ Prêtre acquitté d'une accusation d'agression sexuelle

GRAND FALLS, T.-N. (PC) — Accusé d'avoir agressé sexuellement une adolescente de 15 ans, un pasteur pentecôtiste d'Ontario a été acquitté vendredi matin. Robert Scott Young, 28 ans, de Kitchener, Ont., avait été accusé d'avoir agressé la jeune fille de Springdale, T.-N., en juillet 1988. M. Young, qui s'occupait des jeunes de la région, voyageait dans une voiture en compagnie de l'adolescente et de deux autres jeunes filles au moment où l'incident aurait eu lieu. Son procès de trois jours en cour suprême de Terre-Neuve s'est terminé le 7 mars après qu'il eut témoigné en sa défense.

Indemnité de 51 450 \$ versée à une jeune victime d'accident au mont Ste-Anne

La Société des établissements de plein air du Québec a été condamnée à verser 51 450 \$ aux parents d'un enfant victime d'un accident survenu au Centre de ski du mont Sainte-Anne.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

La société, qui est propriétaire du centre de ski, admettait sa responsabilité dans le bris d'un câble té-

léphérique ayant causé un traumatisme à la tête du bambin alors âgé de 10 ans. Le juge Gaston Desjardins a toutefois réduit de plus de la moitié la réclamation originale de 129 100 \$.

Le garçonnet avait été heurté à

la tête par un câble métallique qui s'était détaché d'une remontée mécanique. Il a subi une commotion cérébrale accompagnée d'une perte de conscience et de saignements abondants au cuir chevelu. Il en est resté une importante cicatrice à cet endroit, ainsi que des zones rougeâtres à la joue droite.

Séquences

Concernant les séquelles, un médecin a expliqué que l'enfant sera incapable de percevoir d'une façon adéquate les stimulus douloureux, chauds et froids, dans la région de sa blessure à la tête. Le juge Desjardins a par ailleurs rejeté les prétentions selon lesquelles les cicatrices risquent d'être un handicap dans les entrevues de sélection, de sorte qu'il en résulterait une « perte de capacité de gain ».

Cependant, les parents ont allégué que l'enfant conservera des séquelles d'ordre psychologique. Deux psychologues ont rendu compte de leurs expertises devant le juge Desjardins.

Ce dernier en a conclu que l'enfant connaîtra un « impact de nature psychologique » à l'aube et durant la période de son adolescence, nécessitant une thérapie à titre préventif et un suivi psychothérapeutique. Le magistrat évalue le coût d'une telle thérapie à 7000 \$.

Séverement blessé dans une chasse à l'homme

L'agent Drolet ne reprendra pas ses fonctions cette année

L'agent Pierre Drolet, de la police de Québec, récupère graduellement des sévères blessures subies à l'issue d'une poursuite automobile sur le boulevard Laurentien, le 19 octobre.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Selon un porte-parole policier, l'agent Drolet doit se soumettre à des traitements réguliers au centre de réadaptation François-Charon, ce qui ne l'empêche pas de venir visiter à l'occasion ses collègues de la centrale du parc Victoria. Il est toutefois peu probable qu'il reprenne ses fonctions cette année.

L'agent Drolet avait subi de multiples traumatismes, et était demeuré par la suite plusieurs se-

maines dans le coma, lorsque sa voiture, dans laquelle il prenait place en compagnie de son collègue, Gilles Savard, avait fait une embardée. Les deux policiers tentaient alors d'arrêter un fuyard.

Le procès devait plus tard démontrer que l'automobiliste en question, André Boutet, 24 ans, roulait sous l'influence de l'alcool et de la cocaïne. Il a été condamné le mois dernier à deux ans de prison.

L'agent Drolet compte 10 ans d'expérience au sein de la police de Québec.



L'agent Pierre DROLET